

RÉUNION COMPTAGES DE VÉLOS 27 novembre 2014 à Lille, MRES

Animée par Joël Meissonnier et Sébastien Torro-Tokodi (salarié référent pour les comptages)

Présents : Bernard Ancelin, Adrien Bouquet, Hervé de Cagny, Philippe Delrue, Chloë Grépinet, Dominique Hénin, Christophe Herlin, Yves Lepinay, Amélie Poireau, Anaïs Sabin, Claudine Van Nieuwenhove, Jean-Pierre Vanvooren

1 – Tour de table des participants et identification des compteurs actifs

La plupart des personnes présentes assurent des comptages, principalement à Lille.

2 – Présentation des différents points de comptage ADAV existants et en projet (entre parenthèses la personne qui vient en renfort sur un point de comptage)

Existants :

Béthune - rond-point St Pry mardi de 17h30 à 18h30 - Christophe Abraham (Daniel Dourlens)
Lille - boulevard de la Liberté/rue Nationale mercredi de 17h30 à 18h30 - Christophe Herlin
Lille - pont d'Erfurt jeudi de 17h30 à 18h30 - Hervé de Cagny
Lille - porte de Douai (rue Armand Carrel) vendredi de 8h à 9h - Amélie Poireau (Joël Meissonnier)
Lille - pont de Tournai jeudi de 8h à 9h - Joël Meissonnier (Yves Lepinay)
Lille - rue Gambetta/rue de Solferino jeudi de 17h30 à 18h30 - Vianney Laroyenne (Amélie Poireau)
Lille - porte des Postes jeudi de 17h30 à 18h30 - Hervé de Cagny (Philippe Delrue et Dominique Hénin)
Lille - pont de Fives mardi de 17h30 à 18h30 - Michel Demasure
Roubaix - grands boulevards/rue de Lille/Foch/Parabole mardi de 16H30 à 17h30 - Bernard Ancelin
Villeneuve d'Ascq - rue de la Station jeudi de 16H30 à 17h30 - Bernard Ancelin

En projet :

Lambersart/Lomme/Lille – avenue de Dunkerque (lieu exact à préciser) mardi de 8h à 9h - Adrien Bouquet
Lille – porte d'Arras (rue du Faubourg d'Arras/Marquillies) mardi de 17h30 à 18h30 - Jean-Pierre Vanvooren
Ronchin – rue Sadi Carnot (D48)/Louis Braille mardi de 8h à 9h - Anaïs Sabin (Claudine Van Nieuwenhove)

[2 comptages en projet que nous n'avons pas évoqué lors de la réunion : l'un est en discussion depuis plusieurs mois avec un adhérent qui attendait d'être à la retraite pour se lancer (c'est le cas depuis fin novembre) et l'autre d'un adhérent qui n'a pas pu venir à la réunion :

Hellemmes - rue Roger Salengro (jour et horaire à définir) - Alain Thirel
Loos/Lille - pont Beethoven et avenue Oscar Lambret - Pascal Coquerelle

3 – Présentation des points de comptage automatique Lille Métropole

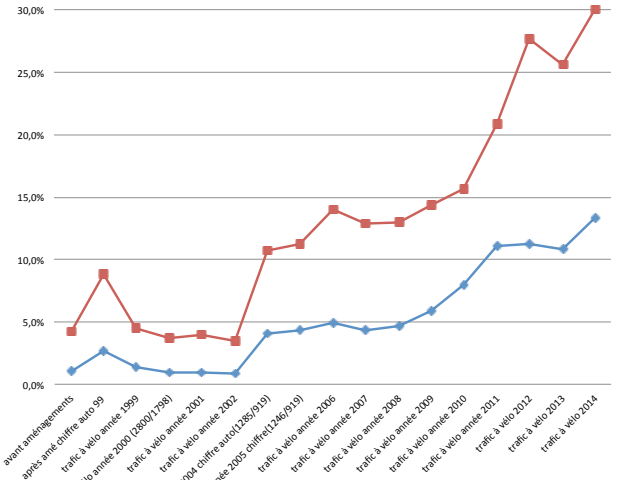
Lille Métropole a procédé depuis l'automne 2013 à l'implantation d'une vingtaine de boucles automatiques (dans chaque sens, soit une quarantaine de boucles), dont 4 à Lille (Pont Le Corbusier, Façade de l'Esplanade, Pont de Fives, avenue de la République), 2 à Villeneuve d'Ascq (rue du 8 mai 1945 et boulevard Van Gogh), à Roubaix, Tourcoing, Lomme/Lambersart (avenue de Dunkerque)... Les implantations, dont la localisation a été étudiée en concertation avec Droit au vélo, seront prochainement visibles [sur la carte interactive](#) répertoriant l'ensemble des points de comptage assurés également par les bénévoles.

Les boucles automatiques sont systématiquement installées sur des aménagements dits « en site propre » (piste ou bande cyclable, couloir bus). Il s'agit de comptages permanents dont les données peuvent être exploitées heure par heure. Des problèmes sont rencontrés sur la boucle du Pont de Fives qui souffre de nombreuses interférences et a dû être mise en veille le temps de trouver une solution.

4 – L'intérêt de ces comptages,

- rappeler la présence des cyclistes dans des secteurs où ils passent parfois inaperçu tant les flux motorisés sont importants ;
- avoir une idée plus fine de l'évolution des parts modales vélo (entre deux Enquêtes Ménage Déplacements, espacées de 10 ans) ;
- pouvoir interpeller les politiques sur le travail qui reste à faire avant d'atteindre l'objectif fixé en termes de déplacements vélo (ex. 10% est l'objectif du PDU de Lille Métropole 2010>2020) ;
- comparer l'évolution de cette part modale vélo à l'évolution de la part modale voiture par la comparaison avec les comptages de motorisés d'un même secteur lorsqu'ils existent ;

- argumenter pour la création d'aménagements cyclables (les points de comptage sont souvent proposés parce qu'un projet d'aménagement est connu à plus ou moins long terme sur le secteur et aura un impact certain sur la pratique, afin d'avoir une connaissance de la situation avant/après) ;
- montrer que si le V'Lille a servi de déclic à l'explosion des pratiques dans Lille et sa proche banlieue (quasi doublement de la pratique en quelques mois), une majorité de cyclistes utilisent leur vélo personnel (proportion moyenne de V'lille autour de 35 %) ;
- préciser le rôle de la saisonnalité sur l'usage du vélo, celui-ci tendant à s'estomper lorsque la pratique se développe
- montrer que le vélo permet aussi de transporter des passagers.



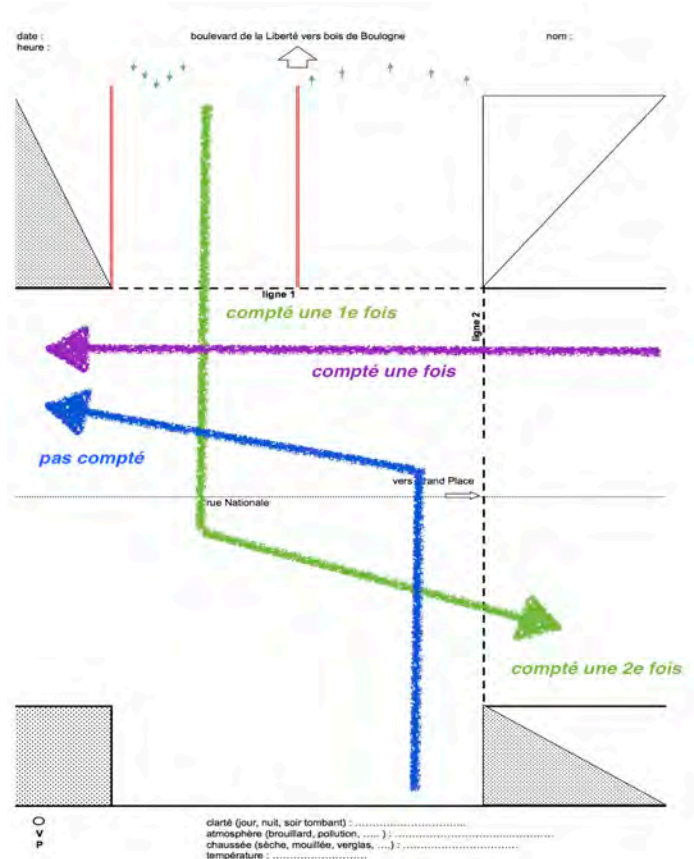
Courbes présentant la part des vélos sur le trafic bd de la Liberté (bleue) et rue Nationale (rouge) à Lille entre 1999 et 2014

5 – Unifier les méthodes de comptage pour rendre les données comparables.

Tous les vélos qui passent la ligne indiquée en pointillés sont comptés, même s'ils franchissent 2 fois la ligne comme dans l'exemple d'un mouvement allant du boulevard de la Liberté vers la rue Nationale sur la fiche ci-contre (flèche verte, au contraire de la flèche bleue pour laquelle aucun des passages n'est comptabilisé). Il faut considérer que ces deux lignes de passage en pointillés correspondent à deux comptages différents qui doivent être comptabilisés indépendamment.

Rappel de la méthodologie retenue :

- **ne compter que** les cyclistes qui franchissent la ligne en pointillés ;
- compter deux fois un cycliste qui franchit 2 lignes (qui doivent être considérés comme deux comptages distincts) ;
- compter les cyclistes et vélos qu'ils soient sur la piste/bande, sur la route ou sur le trottoir (en l'indiquant éventuellement sur la fiche si usage important) ;
- différencier les V'Lille (un « V » sur la fiche) des vélos personnels (indiqués par un « O ») ;
- compter les passagers (indiqués par un « P ») qui seront repris dans le total ;
- différencier les sens de circulation ;
- un point de comptage peut correspondre à plusieurs lignes de franchissement ;
- indiquer la température, la météo et si la chaussée est humide ;
- remettre la fiche (format numérique ou papier) dans des délais raisonnables à Sébastien Torro-Tokodi, chargé de centraliser les données au siège régional de l'association : sebastien.torro-tokodi@droitauvelo.org



6 – Divers

Création d'une liste de discussion listecomptage@droitauvelo.org pour faciliter l'échange entre les compteurs.

Comptages « humains » versus boucles automatiques. Plus-value des comptages assurés par l'ADAV :

- souplesse « d'implantation » (des déploiements ponctuels étant même envisagés) ;
- l'information plus qualitative (type de vélo, passagers, éventuellement par la suite information connexes comme présence d'éclairage, sexe...)
- fiabilité (l'une des boucles automatiques n'est plus disponible depuis plusieurs mois en raison d'interférences)...